



L'effraie des clochers est une chouette qui fréquente des paysages agricoles, notamment les zones de polyculture élevage avec prairies et haies qui constituent ses terrains de chasse favoris ; y abondent ses proies habituelles, petits mammifères (musaraignes, mulots, campagnols ...), oiseaux, parfois amphibiens et gros insectes. Ne disposant pas de réserves de graisse qui lui permettraient de résister à des hivers rigoureux, elle vit essentiellement au-dessous de 600 mètres d'altitude, plus rarement jusqu'à 1000 mètres. Nichant à l'origine dans des cavités d'arbres ou de rochers, elle a depuis longtemps adopté les constructions humaines (églises, granges et autres bâtiments agricoles, combles ...) qui constituent aujourd'hui la grande majorité de ses sites de reproduction.

Autrefois largement répandue, elle a fortement régressé, victime à la fois de l'altération de ses terrains de chasse (développement de monocultures, arasement de haies, pesticides, urbanisation ...), de la mortalité routière, et de la diminution de l'offre de sites de reproduction (rénovation ou destruction de vieux bâtiments agricoles, obturation des ouvertures qui lui permettaient l'accès aux bâtiments -églises et clochers notamment, éclairage nocturne de ces édifices).

Le statut actuel de cette espèce en Savoie, sa répartition, son abondance, sont très mal connus. Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) s'emploie à rechercher l'espèce sur le territoire « cœur de Savoie », d'une part en tentant de la contacter à l'occasion de ses déplacements nocturnes mais également par la visite des sites de nidification potentiels (clochers, granges, bâtiments, combles) où l'oiseau passe ses journées, élève ses jeunes et laisse de nombreux indices de présence (pelotes de réjections¹, plumes). Pour cette dernière démarche, la collaboration des communes et des habitants est primordiale, soit pour nous autoriser l'accès aux bâtiments susceptibles d'accueillir l'effraie, soit pour nous signaler les sites qu'ils pourraient connaître. En effet, par sa proximité avec l'homme, par un « look » (« la dame blanche ») qui ne laisse aucune confusion possible avec d'autres espèces, par les cris sonores qui peuvent signaler sa présence (des chuintements peu mélodieux), par sa relative fidélité à ses sites de reproduction et par les indices qu'elle laisse sous ses perchoirs habituels, l'effraie des clochers est souvent bien connue des personnes qui l'hébergent.

Merci d'avance de bien vouloir signaler à la LPO toute observation de l'espèce ou indices de sa présence, même anciens, dont vous auriez connaissance (savoie@lpo.fr / tél : 07 69 29 03 27).



© Aurelien Audevard

Chouette effraie et pelote de réjection

1 A l'instar d'autres espèces de chouettes et hiboux, l'effraie des clochers avale ses proies entières. Les parties non digérées (poils et os) s'accumulent dans le gésier avant d'être rejetées par le bec de l'oiseau sous forme d'une pelote dite « de réjection ».